

Fermeture du site et sentiers d'accès de la grotte les Cuves - Mesure de précaution

Communiqué de l'Office du Tourisme de Sassenage du 24/07/2015

Nous vous informons par la présente que, suite aux chutes de blocs observées récemment dans le secteur des Cuves en raison de la canicule, et des blessés à déplorer sur l'un de ces épisodes, un arrêté d'interdiction/fermeture du site (sentiers d'accès, lit du Furon et grotte) a été pris hier soir par la municipalité et est applicable dès ce jour jusqu'à nouvel ordre.

Cet arrêté est une mesure de précaution ; la Ville ayant en effet mandaté un bureau d'études spécialisé pour mesurer les risques potentiels auxquels les différents publics fréquentant le site seraient concrètement exposés.

Dans l'attente des conclusions de cette expertise, dont nous vous tiendrons informés, la prudence appelle à scrupuleusement respecter cette mesure d'interdiction qui vaut donc pour toutes les typologies de publics susceptibles de se rendre sur le site et ses abords.

Vous en trouverez le détail dans l'[arrêté](#).